



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 24 mars 2022 - 19h00 -
Salle Parisis Fontaine,
NOAILLES

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL (départ à 20h51), Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Marie-France SERRA, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Jean-Jacques DUMORTIER (départ à 20h34), Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX (arrivée à 20h11), Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Doriane FRAYER, Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Patrick CORBEL, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Marc LAMOUREUX, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont suppléés :

- Mme Lydia BORDERES par M. Didier WALLETT.
- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.

Dont représentés :

- Mme Doriane FRAYER par Mme Marie-France SERRA.
- M. Marc VIRION par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Laurence LANNOY par M. David LAZARUS.
- M. Rafaël DA SILVA par M. David LAZARUS.
- Mme Maud MATHONAT par M. Patrice GOUIN.
- M. Guillaume NICASTRO par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Patrice GOUIN.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- Mme Danielle DEBLIECK par M. Olivier DOUCHET.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Robert JOYOT par M. Pierre DESLIENS.
- M. Philippe ELOY par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- Mme Christèle MARIN par M. Daniel VEREECKE.
- Mme Nicole ROBERT par M. Christophe DURAND.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller communautaire de la commune de ERCUIS.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Sur chacun des rapports qui lui ont été soumis,
Prend les délibérations suivantes :

Budget Principal : Compte de gestion 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget Principal relatif à l'exercice 2021, dressé par le receveur de l'établissement public, dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif du même exercice.
- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :
 - L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - L'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 La comptabilité des valeurs inactives.

Budget Principal : Compte administratif 2021 : à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte administratif 2021 du budget Principal arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	5 506 838,07	013	Atténuations de charges	63 304,91
012	Charges de personnel	2 396 232,76	70	Produit des services	310 289,70
014	Atténuations de produits	7 004 072,91	73	Impôts et taxes	19 145 613,00
65	Autres charges de gestion courante	5 510 124,50	74	Dotations et Participations	3 594 146,76
66	Charges financières	356 782,50	75	Autres produits de gestion courante	0,99
67	Charges exceptionnelles	3 994,38	76	Produits financiers	31,22
68	Dotations aux amortissements et provisions		77	Produits exceptionnels	105 810,18
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur amort. et provisions	
023	Virement à la section d'investissement		042	Opération d'ordre entre section	134 261,92
042	Opérations d'ordre entre section	1 301 545,77			
TOTAL		22 079 590,89	TOTAL		23 353 458,68

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers, réserves	781 425,75
16	Emprunts et dettes assimilées	889 764,55	13	Subventions d'investissement	175 677,04
20	Immobilisations incorporelles	113 642,40	16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 150,00
204	Subventions d'équipements versées	108 561,56	20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	200 934,69	21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	1 507 420,75	22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours		23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers, réserves		18	Compte de liaison	
18	Comptes de liaison		26	Participations et créances	
26	Participations et créances		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		021	Virement de la section de fonctionnement	
020	Dépenses imprévues		040	Opérations d'ordre entre sections	1 301 545,77
040	Opérations d'ordre entre sections	134 261,92	041	Opérations patrimoniales	
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL		2 954 585,87	TOTAL		3 758 798,56

Soit un résultat cumulé :

	Résultat exercice précédent (2020)	Résultat 2021	Résultat cumulé
Fonctionnement	2 047 618,75	1 273 867,79	3 321 486,54
Investissement	83 340,97	804 212,69	887 553,66
Total	2 130 959,72	2 078 080,48	4 209 040,20

Soit avec les restes à réaliser :

	Prévisions 2021 (BP+DM)	Réalisés 2021	Restes à réaliser 2021	Réalisés + Restes à réaliser
Investissement				
Dépenses	5 191 457,31	2 954 585,87	746 227,56	3 700 813,43
Recettes	5 191 457,31	3 842 139,53	294 952,08	4 137 091,61
Resultat d'investissement		887 553,66	-451 275,48	436 278,18
Fonctionnement				
Dépenses	24 634 877,75	22 079 590,89		22 079 590,89
Recettes	24 634 877,75	25 401 077,43		25 401 077,43
Resultat de fonctionnement		3 321 486,54		3 321 486,54

🚦 Budget Principal : Affectation des résultats 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2021 du budget Principal comme suit :
 - Section de fonctionnement : compte 002 (recette) : 2 321 486,54 €
 - Section d'investissement : compte 001 (recette) : 887 553,66 €
 - Affectation du résultat au compte 1068 (recette d'investissement) : 1 000 000 €
- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2022 du résultat cumulé 2021.

🚦 Contributions directes locales et TEOM : taux 2022 : à l'unanimité :

- **FIXE** pour l'année 2022, les taux des contributions directes comme suit :
 - Taxe foncière bâti : 2,00%
 - Taxe foncière non bâti : 2,48%
 - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 25,32 %
- **FIXE** pour l'année 2022, le taux de la Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères à 7%.

🚦 Budget Principal : Budget primitif 2022 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget Principal, arrêté aux sommes suivantes :
 - Section de fonctionnement : 24 689 428,54 €
 - Section d'investissement : 5 686 772,56 €

✚ Subvention du budget principal au budget annexe SPANC : à la majorité (avec une voix contre de Mme BLANQUET) :

- **APPROUVE** le versement, pour l'année 2022, d'une subvention d'un montant de 25 000 euros du budget principal au budget annexe SPANC.

✚ Attribution du fonds de développement communautaire pour l'année 2022 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'un Fonds de Développement Communautaire en investissement aux communes de la façon suivante :

Commune	Projet	Montant Devis HT	Fonds de Développement Communautaire Thelloise 2022	Fonds de Développement Communautaire Thelloise 2023
DIEUDONNE	Eclairage du terrain de football de Dieudonne	14 004 €	7 103,00 €	
BORAN-SUR-OISE	Maison de santé	320 000 €	50 000,00 €	
LACHAPELLE-ST-PIERRE	Rénovation de courts de tennis	26 084,72 €	3 912,71 €	
NOAILLES	Création de terrains de football à 5	243 800,18 €	34 590,14 €	
CHAMBLY	Construction d'une halle sportive	14 744 105,10 €	156 545,15 €	123 455,00 €
TOTAL			252 151,00 €	123 455,00 €

L'attribution du fonds de concours pour la construction d'une halle sportive par la commune de Chambly, s'effectuera sur deux exercices budgétaires (un acompte de 156 545,15 € en 2022 et le solde de 123 455 € en 2023).

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les conventions entre la Communauté de communes Thelloise et les communes concernées ;
- **INDIQUE** que les versements prévus dans le cadre du fonds de développement communautaire, en tant que fonds de concours, sont imputés de la manière suivante lorsqu'ils contribuent à la réalisation d'un équipement :
 - Communauté de communes : article 2041 « subventions d'équipement aux organismes publics »
 - Communes concernées :
 - Compte 131 si le bien subventionné fait l'objet d'un amortissement budgétaire,
 - Compte 132 si le bien subventionné ne fait pas l'objet d'un amortissement budgétaire.

Budget annexe assainissement collectif : Compte de gestion 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe Assainissement collectif relatif à l'exercice 2021, dressé par le receveur de l'établissement public, dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif du même exercice ;
- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :
 - L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - L'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 - La comptabilité des valeurs inactives.

Budget annexe assainissement collectif : Compte administratif 2021 : à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte administratif 2021 du budget annexe Assainissement collectif arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	224 734,69	70	Produit des services	3 906 030,13
012	Charges de personnel	180 353,71	73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et Participations	318 572,64
66	Charges financières	934 348,29	75	Autres produits de gestion courante	3 569,32
67	Charges exceptionnelles	16 313,93	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	962,00
023	Virement à la section d'investissement		78	Reprise sur amort. et provisions	
042	Opérations d'ordre entre section	1 779 923,89	042	Opération d'ordre entre section	775 000,00
TOTAL		3 135 674,51	TOTAL		5 004 134,09

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement	1 029,00	10	Dotations et fonds divers	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 321 624,63	13	Subventions d'investissement	469 061,00
20	Immobilisations incorporelles	512 472,06	16	Emprunts et dettes assimilées	7 492,00
204	Subventions d'équipements versées		20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	18 717,63	21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	1 244 946,37	23	Immobilisations en cours	
18	Comptes de liaison		18	Compte de liaison	
26	Participations et créances		26	Participations et créances	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	27 040,37
020	Dépenses imprévues		021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre entre sections	775 000,00	040	Opérations d'ordre entre sections	1 779 923,89
041	Opérations patrimoniales	35 070,17	041	Opérations patrimoniales	35 070,17
45	Opérations pour comptes de tiers	402 472,00	45	Opérations pour comptes de tiers	438 258,00
TOTAL		4 311 331,86	TOTAL		2 756 845,43

Soit un résultat cumulé :

	Résultat exercice précédent (2020)	Résultat 2021	Résultat cumulé
Fonctionnement	2 095 929,24	1 868 459,58	3 964 388,82
Investissement	1 733 786,39	-1 554 486,43	179 299,96
Total	3 829 715,63	313 973,15	4 143 688,78

Soit avec les restes à réaliser :

	Prévisions 2021 (BP+DM)	Réalisés 2021	Restes à réaliser 2021	Réalisés + Restes à réaliser
Investissement				
Dépenses	9 317 725,00	4 311 331,86	1 355 782,97	5 667 114,83
Recettes	9 317 725,00	4 490 631,82	3 075 566,00	7 566 197,82
Resultat d'investissement		179 299,96	1 719 783,03	1 899 082,99
Fonctionnement				
Dépenses	5 981 440,24	3 135 674,51		3 135 674,51
Recettes	5 981 440,24	7 100 063,33		7 100 063,33
Resultat de fonctionnement		3 964 388,82		3 964 388,82

✚ Budget annexe assainissement collectif : Affectation des résultats 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2021 du budget annexe Assainissement collectif comme suit :
 - Section de fonctionnement : compte 002 (recette) : 3 964 388,82 €
 - Section d'investissement : compte 001 (recette) : 179 299,96 €
- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2022 du résultat cumulé 2021.

✚ Budget annexe assainissement collectif : Budget primitif 2022 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget Principal, arrêté aux sommes suivantes :
 - *Section de fonctionnement* : 8 789 444,82 €
 - *Section d'investissement* : 9 698 049,55 €

✚ Budget annexe assainissement collectif : Actualisation autorisation de programme/Crédits de paiement : à l'unanimité :

- **ADOPTE** l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement du budget annexe assainissement collectif comme indiqué dans l'annexe jointe à la délibération.

✚ Budget annexe SPANC : Compte de gestion 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe SPANC relatif à l'exercice 2021, dressé par le receveur de l'établissement public, dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif du même exercice ;
- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :
 - L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - L'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 - La comptabilité des valeurs inactives.

✚ Budget annexe SPANC : Compte administratif 2021 : à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte administratif 2021 du budget annexe SPANC arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	15 801,50	70	Produit des services	54 826,21
012	Charges de personnel		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et Participations	
66	Charges financières	24 253,47	75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	18 717,63
023	Virement à la section d'investissement		78	Reprise sur amort. et provisions	
042	Opérations d'ordre entre section	22 461,16	042	Opération d'ordre entre section	
TOTAL		62 516,13	TOTAL		73 543,84

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
16	Emprunts et dettes assimilées	37 295,31	10	Dotations et fonds divers	95 361,90
10	Dotations et fonds divers		13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunts et dettes assimilées	
204	Subventions d'équipements versées		20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours		23	Immobilisations en cours	
18	Comptes de liaison		18	Compte de liaison	
26	Participations et créances		26	Participations et créances	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues		021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	22 461,16
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL		37 295,31	TOTAL		117 823,06

Soit un résultat cumulé :

	Résultat exercice précédent (2020)	Résultat 2021	Résultat cumulé
Fonctionnement	70 067,96	11 027,71	81 095,67
Investissement	-175 320,24	80 527,75	-94 792,49
Total	-105 252,28	91 555,46	-13 696,82

Soit avec les restes à réaliser :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultat</u>
Fonctionnement	62 516,13	143 611,80	81 095,67
Investissement	212 615,55	117 823,06	-94 792,49
Total compte administratif	275 131,68	261 434,86	-13 696,82
Restes à réaliser			
Total cumulé après intégration des restes à réaliser	275 131,68	261 434,86	-13 696,82

✚ Budget annexe SPANC : Affectation des résultats 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2021 du budget annexe SPANC comme suit :
 - Section d'investissement : compte 001 (dépense) : 94 792,49 €
 - Affectation du résultat au compte 1068 (recette d'investissement) : 81 095,67 €
- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2022 du résultat cumulé 2021.

✚ Budget annexe SPANC : Budget primitif 2022 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget annexe SPANC, arrêté aux sommes suivantes :
 - *Section de fonctionnement* : 110 300,00 €
 - *Section d'investissement* : 142 505,67 €

✚ Budget annexe GEMAPI : Compte de gestion 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe GEMAPI relatif à l'exercice 2021, dressé par le receveur de l'établissement public, dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif du même exercice ;
- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :
 - L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - L'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 - La comptabilité des valeurs inactives.

✚ Budget annexe GEMAPI : Compte administratif 2021 : à l'unanimité :

➤ ADOPTE le compte administratif 2021 du budget annexe GEMAPI arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	754,86	70	Produit des services	
012	Charges de personnel	14 555,17	73	Impôts et taxes	143 703,00
014	Atténuations de produits	2 059,00	74	Dotations et Participations	
65	Autres charges de gestion courante	120 272,03	75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur amort. et provisions	
023	Virement à la section d'investissement		013	Atténuations de charges	
042	Opérations d'ordre entre section	3 141,34			
TOTAL		140 782,40	TOTAL		143 703,00

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
16	Emprunts et dettes assimilées		10	Dotations et fonds divers	
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'investissement	
204	Subventions d'équipements versées		16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles		20	Immobilisations incorporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours		22	Immobilisations reçues en affectation	
18	Comptes de liaison		23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances		18	Compte de liaison	
27	Autres immobilisations financières		26	Participations et créances	
020	Dépenses imprévues		27	Autres immobilisations financières	
040	Opérations d'ordre entre sections		021	Virement de la section de fonctionnement	
041	Opérations patrimoniales		040	Opérations d'ordre entre sections	3 141,34
TOTAL		0,00	TOTAL		3 141,34

Soit un résultat cumulé :

	Résultat exercice précédent (2020)	Résultat 2021	Résultat cumulé
Fonctionnement	155 190,22	2 920,60	158 110,82
Investissement	2 521,70	3 141,34	5 663,04
Total	157 711,92	6 061,94	163 773,86

Soit avec les restes à réaliser :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	140 782,40	298 893,22	158 110,82
Investissement		5 663,04	5 663,04
Total compte administratif	140 782,40	304 556,26	163 773,86
Restes à réaliser			
Total cumulé après intégration des restes à réaliser	140 782,40	304 556,26	163 773,86

Budget annexe GEMAPI : Affectation des résultats 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2021 du budget annexe GEMAPI comme suit :
 - Section de fonctionnement : compte 002 (recette) : 158 110,82 €
 - Section d'investissement : compte 001 (recette) : 5 663,04 €
- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2022 du résultat cumulé 2021.

Arrivée de M. Marc LAMOUREUX

Budget annexe GEMAPI : Budget primitif 2022 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget annexe GEMAPI, arrêté aux sommes suivantes :
 - *Section de fonctionnement* : 308 110,82 €
 - *Section d'investissement* : 9 673,04 €

Budget annexe GEMAPI : Fixation du produit de la Taxe GEMAPI pour l'année 2022 : à l'unanimité :

- **FIXE** le produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2022 à 150 000 euros.

Budget annexe TAD : Compte de gestion 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe Transport à la Demande relatif à l'exercice 2021, dressé par le receveur de l'établissement public, dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif du même exercice ;
- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :
 - L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - L'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 - La comptabilité des valeurs inactives.

Budget annexe TAD : Compte administratif 2021 : à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte administratif 2021 du budget annexe Transport à la Demande arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	861 742,89	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produit des services	20 325,49
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	1 029 073,42
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et Participations	5 243,63
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux amortissements et provisions		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur amort. et provisions	
023	Virement à la section d'investissement		042	Opération d'ordre entre section	
042	Opérations d'ordre entre section				
TOTAL		861 742,89	TOTAL		1 054 642,54

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers, réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunts et dettes assimilées	
204	Subventions d'équipements versées		20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours		23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers, réserves		18	Compte de liaison	
18	Comptes de liaison		26	Participations et créances	
26	Participations et créances		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		021	Virement de la section de fonctionnement	
020	Dépenses imprévues		040	Opérations d'ordre entre sections	
040	Opérations d'ordre entre sections		041	Opérations patrimoniales	
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00

Soit un résultat cumulé :

	Résultat exercice précédent (2020)	Résultat 2021	Résultat cumulé
Fonctionnement	53 224,06	192 899,65	246 123,71
Investissement		0,00	0,00
Total	53 224,06	192 899,65	246 123,71

Soit avec les restes à réaliser :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	861 742,89	1 107 866,60	246 123,71
Investissement			
Total compte administratif	861 742,89	1 107 866,60	246 123,71
Restes à réaliser			
Total cumulé après intégration des restes à réaliser	861 742,89	1 107 866,60	246 123,71

🚩 Budget annexe TAD : Affectation des résultats 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2021 du budget annexe Transport à la Demande comme suit :
 - Section de fonctionnement : compte 002 (recette) : 246 123,71 €
- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2022 du résultat cumulé 2021.

✚ Budget annexe TAD : Budget primitif 2022 : à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget annexe Transport à la Demande, arrêté aux sommes suivantes :

- *Section de fonctionnement* : 1 238 179,71 €
- *Section d'investissement* : 0,00 €

✚ Budget annexe ZA Neuilly en Thelle : Compte de gestion 2021 : à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe ZA Neuilly-en-Thelle relatif à l'exercice 2021, dressé par le receveur de l'établissement public, dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif du même exercice ;

➤ **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :

- L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- L'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- La comptabilité des valeurs inactives.

✚ Budget annexe ZA Neuilly en Thelle : Compte administratif 2021 : à l'unanimité :

➤ **ADOPTE** le compte administratif 2021 du budget annexe ZA Neuilly-en-Thelle arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	210 957,92	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produit des services	
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et Participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux amortissements et provisions		77	Produits exceptionnels	4 190,85
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur amort. et provisions	
023	Virement à la section d'investissement		042	Opération d'ordre entre section	230 816,67
042	Opérations d'ordre entre section	19 858,75			
TOTAL		230 816,67	TOTAL		235 007,52

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers, réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunts et dettes assimilées	
204	Subventions d'équipements versées		20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours		23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers, réserves		18	Compte de liaison	
18	Comptes de liaison		26	Participations et créances	
26	Participations et créances		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		021	Virement de la section de fonctionnement	
020	Dépenses imprévues		040	Opérations d'ordre entre sections	19 858,75
040	Opérations d'ordre entre sections	230 816,67	041	Opérations patrimoniales	
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL		230 816,67	TOTAL		19 858,75

Soit un résultat cumulé :

	Résultat exercice précédent (2020)	Résultat 2021	Résultat cumulé
Fonctionnement	-503 330,00	4 190,85	-499 139,15
Investissement	-52 730,83	-210 957,92	-263 688,75
Total	-556 060,83	-206 767,07	-762 827,90

Soit avec les restes à réaliser :

	Prévisions 2021 (BP+DM)	Réalisés 2021	Restes à réaliser 2021	Réalisés + Restes à réaliser
Investissement				
Dépenses	1 415 660,41	283 547,50	0,00	283 547,50
Recettes	1 415 660,41	19 858,75		19 858,75
Resultat d'investissement		-263 688,75	0,00	-263 688,75
Fonctionnement				
Dépenses	3 262 061,24	734 146,67		734 146,67
Recettes	3 262 061,24	235 007,52		235 007,52
Resultat de fonctionnement		-499 139,15		-499 139,15

✚ Budget annexe ZA Neuilly en Thelle : Affectation des résultats 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2021 du budget annexe ZA Neuilly-en-Thelle comme suit :
 - Section de fonctionnement : compte 002 (dépense) : 499 139,15 €
 - Section d'investissement : compte 001 (dépense) : 263 688,75 €
- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2022 du résultat cumulé 2021.

✚ Budget annexe ZA Neuilly en Thelle : Budget primitif 2022 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget annexe ZA NEUILLY-EN-THELLE, arrêté aux sommes suivantes :
 - Section de fonctionnement : 1 126 005,82 €
 - Section d'investissement : 615 555,42 €

✚ Création budget annexe ZAE - Zone Y : à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer un budget annexe spécifique à la Zone d'activité Y, située sur la commune de Neuilly-en-Thelle qui sera soumis à la nomenclature M14 et assujetti de plein droit à la TVA ;
- **DEMANDE** au comptable public d'effectuer les démarches nécessaires permettant la création de ce budget ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la délibération.

✚ Budget annexe ZA Noailles : Compte de gestion 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe ZA Noailles relatif à l'exercice 2021, dressé par le receveur de l'établissement public, dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif du même exercice.
- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :
 - L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - L'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 - La comptabilité des valeurs inactives.

✚ Budget annexe ZA Noailles : Compte administratif 2021 : à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte administratif 2021 du budget annexe ZA Noailles arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général		013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produit des services	
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et Participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux amortissements et provisions		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur amort. et provisions	
023	Virement à la section d'investissement		042	Opération d'ordre entre section	160 000,00
042	Opérations d'ordre entre section	160 000,00			
TOTAL		160 000,00	TOTAL		160 000,00

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers, réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	41 933,85	13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunts et dettes assimilées	
204	Subventions d'équipements versées		20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours		23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers, réserves		18	Compte de liaison	
18	Comptes de liaison		26	Participations et créances	
26	Participations et créances		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		021	Virement de la section de fonctionnement	
020	Dépenses imprévues		040	Opérations d'ordre entre sections	160 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	160 000,00	041	Opérations patrimoniales	
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL		201 933,85	TOTAL		160 000,00

Soit un résultat cumulé :

	Résultat exercice précédent (2020)	Résultat 2021	Résultat cumulé
Fonctionnement	-145 168,09	0,00	-145 168,09
Investissement	-557 159,17	-41 933,85	-599 093,02
Total	-702 327,26	-41 933,85	-744 261,11

Soit avec les restes à réaliser :

	<u>Prévisions 2021</u> <u>(BP+DM)</u>	<u>Réalisés 2021</u>	<u>Restes à réaliser 2021</u>	<u>Réalisés +</u> <u>Restes à</u> <u>réaliser</u>
Investissement				
Dépenses	1 899 792,57	759 093,02	0,00	759 093,02
Recettes	1 899 792,57	160 000,00		160 000,00
Resultat d'investissement		-599 093,02	0,00	-599 093,02
Fonctionnement				
Dépenses	3 000 743,40	305 168,09		305 168,09
Recettes	3 003 743,40	160 000,00		160 000,00
Resultat de fonctionnement		-145 168,09		-145 168,09

✚ Budget annexe ZA Noailles : Affectation des résultats 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2021 du budget annexe ZA Noailles comme suit :
 - Section de fonctionnement : compte 002 (dépense) : 145 168,09 €
 - Section d'investissement : compte 001 (dépense) : 599 093,02 €
- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2022 du résultat cumulé 2021.

✚ Budget annexe ZA Noailles : Budget primitif 2022 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget annexe ZA NOAILLES, arrêté aux sommes suivantes :
 - *Section de fonctionnement : 1 423 538,89 €*
 - *Section d'investissement : 1 039 831,91 €*

✚ Budget annexe ZA Sainte-Geneviève : Compte de gestion 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe ZA Novillers relatif à l'exercice 2021, dressé par le receveur de l'établissement public, dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif du même exercice ;
- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :
 - L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - L'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 - La comptabilité des valeurs inactives.

✚ Budget annexe ZA Sainte-Geneviève : Compte administratif 2021 : à l'unanimité :

➤ ADOPTE le compte administratif 2021 du budget annexe ZA Novillers arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	155,00	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produit des services	
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et Participations	
66	Charges financières	1 455,94	75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux amortissements et provisions		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur amort. et provisions	
023	Virement à la section d'investissement		042	Opération d'ordre entre section	1 611,94
042	Opérations d'ordre entre section		043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonct	1 455,94
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fon	1 455,94			
TOTAL		3 066,88	TOTAL		3 067,88

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers, réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	21 672,69	13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunts et dettes assimilées	
204	Subventions d'équipements versées		20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours		23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers, réserves		18	Compte de liaison	
18	Comptes de liaison		26	Participations et créances	
26	Participations et créances		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		021	Virement de la section de fonctionnement	
020	Dépenses imprévues		040	Opérations d'ordre entre sections	
040	Opérations d'ordre entre sections	1 611,94	041	Opérations patrimoniales	
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL		23 284,63	TOTAL		0,00

Soit un résultat cumulé :

	Résultat exercice précédent (2020)	Résultat 2021	Résultat cumulé
Fonctionnement	145 024,72	1,00	145 025,72
Investissement	33 414,81	-23 284,63	10 130,18
Total	178 439,53	-23 283,63	155 155,90

Soit avec les restes à réaliser :

	Prévisions 2021 (BP+DM)	Réalisés 2021	Restes à réaliser 2021	Réalisés + Restes à réaliser
Investissement				
Dépenses	26 900,95	23 284,63	0,00	23 284,63
Recettes	185 899,20	33 414,81		33 414,81
Resultat d'investissement		10 130,18	0,00	10 130,18
Fonctionnement				
Dépenses	159 684,39	3 066,88		3 066,88
Recettes	255 761,80	148 092,60		148 092,60
Resultat de fonctionnement		145 025,72		145 025,72

Budget annexe ZA Sainte-Geneviève : Affectation des résultats 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2021 du budget annexe ZA Novillers comme suit :
 - Section de fonctionnement : compte 002 (recette) : 145 025,72 €
 - Section d'investissement : compte 001 (recette) : 10 130,18 €
- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2022 du résultat cumulé 2021.

Budget annexe ZA Sainte-Geneviève : Budget primitif 2022 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget annexe ZA NOVILLERS, arrêté aux sommes suivantes :
 - *Section de fonctionnement : 284 156,00 €*
 - *Section d'investissement : 157 286,18 €*

Budget ZAE Loi NOTRe : Compte de gestion 2021 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe ZAE Loi Notre relatif à l'exercice 2021, dressé par le receveur de l'établissement public, dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif du même exercice.
- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve sur :
 - L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - L'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 - La comptabilité des valeurs inactives.

Budget ZAE Loi NOTRe : Compte administratif 2021 : à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte administratif 2021 du budget annexe ZAE Loi Notre arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général		013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel		70	Produit des services	
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et Participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux amortissements et provisions		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur amort. et provisions	
023	Virement à la section d'investissement		042	Opération d'ordre entre section	
042	Opérations d'ordre entre section				
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers, réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunts et dettes assimilées	
204	Subventions d'équipements versées		20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours		23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers, réserves		18	Compte de liaison	
18	Comptes de liaison		26	Participations et créances	
26	Participations et créances		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		021	Virement de la section de fonctionnement	
020	Dépenses imprévues		040	Opérations d'ordre entre sections	
040	Opérations d'ordre entre sections		041	Opérations patrimoniales	
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00

Soit un résultat cumulé :

	Résultat exercice précédent (2020)	Résultat 2021	Résultat cumulé
Fonctionnement		0,00	0,00
Investissement		0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00

Soit avec les restes à réaliser :

	Prévisions 2021 (BP+DM)	Réalisés 2021	Restes à réaliser 2021	Réalisés + Restes à réaliser
Investissement				
Dépenses	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	100 000,00	0,00		0,00
Resultat d'investissement		0,00	0,00	0,00
Fonctionnement				
Dépenses	100 010,00	0,00		0,00
Recettes	100 010,00	0,00		0,00
Resultat de fonctionnement		0,00		0,00

✚ Dissolution des budgets annexes inactifs : à l'unanimité :

➤ **DECIDE** de procéder à la dissolution des budgets annexes inactifs suivants :

- ZA Ercuis
- ZA Mesnil
- ZA Angy
- ZA Berthecourt
- ZA Chambly les Pointes
- ZA Chambly La Porte Sud
- ZA Loi Notre

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à réaliser toutes les démarches nécessaires pour dissoudre ces budgets annexes et à signer toutes les pièces s'y rapportant ;

➤ **AUTORISE** le comptable public à réaliser toutes les écritures comptables nécessaires afin de clôturer l'ensemble de ces budgets annexes et d'intégrer l'actif et le passif dans le budget principal.

Bilan des acquisitions et des cessions de biens immobiliers – année 2021 : à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la présentation du bilan 2021 des acquisitions et des cessions de biens immobiliers comme indiqué ci-après, en vue de leur annexion aux comptes administratifs.

BUDGET PRINCIPAL

Acquisition Cession Echange	Commune(s)	Parcelle(s)	Superficie (m ²)	Prix (€)	Prix/m ² (€/m ²)	Date acte	Service de publicité foncière	Date de publication	Mention de publication	Acquis de ... Cédé à ... Echangé entre ...	Destination
Acquisition	BELLE-EGLISE	B 171	46	30,36	0,66	14/12/2020	SENLIS	05/01/2021	2021 P 51	Acquis du CONSEIL GESTION FINANCEMENT IMMOBILIER (COGEFIM)	Liaison routière RD 1001 - RD 49
		B 175	551	363,66	0,66			Attestation rectificative			
	FRESNOY-EN-THELLE	ZE 30	2 849	1 880,34	0,66						
			630	592,20	0,94			12/03/2021	2021 P 3167		

Etant précisé que 0,66 €/m² correspond à l'indemnité du propriétaire, 0,94 €/m² à l'indemnité du locataire.

BUDGET ANNEXE – ZAE NEULLY

Acquisition Cession Echange	Lieu	Parcelle(s)	Superficie (m ²)	Prix	Prix/m ² (€/m ²)	Date acte	Service de publicité foncière	Date de publication	Mention de publication	Acheté à	Destination
Acquisition	NEULLY-EN-THELLE	X 352	175	1 € symbolique	-	16/04/2021	SENLIS	16/04/2021	2021 P 5360	Commune de Neuilly en-Thelle	ZAIC Neuilly lotissement X 354- X 352

BUDGET ANNEXE – ZAE NOVILLERS SAINTE-GENENIEVE

Acquisition Cession Echange	Commune	Parcelle(s)	Superficie (m ²)	Prix (€)	Prix/m ² (€/m ²)	Date acte	Service de publicité foncière	Date de publication	Mention de publication	Acheté à	Destination
Acquisition	NOVILLERS-LES-CAILLOUX	ZB 148	1 865	1,00	0,00	25/05/2021	BEAUVAIS	16/06/2021	2021 P 6016	Madame Isabelle BEIRENS	ZAIC Novillers Sainte-Geneviève

Départ de M. Jean-Jacques DUMORTIER

Opération rénovation extension du siège de la CCT – maîtrise d'œuvre – désignation de l'architecte : à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du siège social de la CCT. Le montant du forfait provisoire de rémunération s'élève à 174 675,00 € HT auquel il convient d'ajouter la mission Ordonnance Pilotage et Coordination pour un montant de 38 017,50 € HT et la Coordination SSI pour un montant de 6 165 € HT, soit un montant total de 218 857,50 € HT.
- **INDIQUE** que le montant des crédits alloués à la réalisation du marché a été inscrit au BP 2022, au compte 2313.

CCSPL : Désignation de représentants d'associations locales : à l'unanimité :

- **APPROUVE** la désignation des représentants d'associations au sein de la CCSPL :
 - Monsieur Christophe BALLAVOISNE, demeurant à Abbecourt et représentant l'association Force Ouvrière Consommateurs de l'Oise dont l'antenne est située à Compiègne
 - Monsieur Eric BARBIER, titulaire, et Jacqueline DE PLOËG, suppléante, demeurant tous les deux à Nogent-sur-Oise et représentants l'Union Départementale CLCV de l'Oise dont l'antenne est située à Creil.

🚩 Tableau des effectifs – modifications : à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** les modifications au tableau des effectifs consistant en :

- Une **création de poste** pour le recrutement d'un responsable du service communication, sur un emploi permanent contractuel, sur le grade d'attaché – catégorie A, à temps complet.
- D'une **création de poste** pour le recrutement d'auxiliaire de puériculture au sein de la halte-garderie itinérante, sur un emploi permanent statutaire, sur le grade d'auxiliaire de puériculture – catégorie B, à temps complet.

- La nomination après réussite à concours de 3 agents :
 - **Transformation d'un poste** au grade de rédacteur territorial – catégorie B, contractuel permanent en poste statutaire, à temps complet pour un assistant comptabilité.

 - **Transformation d'un poste** au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe – catégorie C, en un poste au grade de rédacteur territorial – catégorie B, permanent, à temps complet pour la chargée de mission infrastructures et transport.

 - **Transformation d'un poste** au grade d'adjoint technique – catégorie C, en un poste au grade de d'agent de maîtrise – catégorie C, permanent, à temps complet pour le technicien assainissement / GEMAPI.

Tableau des effectifs Arrêté au 24 mars 2022									Répartition par sexe	
COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE										
Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs permanents pourvus	Titulaires	Contractuels	Dont temps non complet	Equivalent temps plein	Non permanents	Femmes	Hommes
Directeur général adjoint - Emploi fonctionnel (40 000 à 80 000 hab)	A	1	1						1	
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Directeur territorial	A	1	1	1			1		1	
Attaché Principal	A	2	2	2			2		2	
Attaché	A	10	8	4	4		7,9		6	2
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	2	1	1			1		1	
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	1	1			1		1	
Rédacteur	B	5	4	4			3,8		3	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4	4	4			4		3	1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	5	2	2			2		2	0
Adjoint administratif	C	6	5	5		1	4,57		4	1
TOTAL		36	28	24	4	1	27,27	0	23	5
FILIERE TECHNIQUE										
Ingénieur Principal	A	2	1	1			1			1
Technicien principal 1ère classe	B	3	2	2			2		1	1
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	1			1		1	
Technicien	B	1	0	0			0			
Agent de Maîtrise Principal	C	1	1	1			1			1
Agent de Maîtrise	C	3	3	3			3			3
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2	1	1		1	0,57			1
Adjoint technique	C	2	2	2			2			2
TOTAL		15	11	11	0	1	10,57	0	2	9
FILIERE MEDICO SOCIALE										
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	1	1			1		1	
Educateur de jeunes enfants	A	6	6	3	3		6		5	1
Auxiliaire de puériculture - classe normale	C	2	1		1		1		1	
Agent social	C	1	1	1			1		1	
TOTAL		10	9	5	4	0	9	0	8	1
Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs permanents pourvus	Titulaires	Contractuels	Dont temps non complet	Equivalent temps plein	Non permanents	Femmes	Hommes
FILIERE ANIMATION										
Adjoint d'animation	C	1	0							
TOTAL		1	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL AGENTS		62	48	40	8	2	46,84	0	33	15
EMPLOIS SPECIFIQUES										
Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires nécessaires				Dont temps non complet	Equivalent temps plein	Non permanents	Femmes	Hommes
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Collaborateur de cabinet	A	0								
EMPLOIS AIDES										
Volontariat territorial en administration (VTA)		1						1	1	
Parcours emploi compétence (PEC)		1						1		1
TOTAL EMPLOIS SPECIFIQUES		2	0	0	0	0	0	2	1	1
TOTAL GENERAL										
		64	48	40	8	2	46,84	2	34	16
										48,84
										50
										50

- **APPROUVE**, par conséquent, le tableau consolidé des effectifs de la Communauté de communes, au 24 mars 2022 tenant compte des créations, transformations, et suppression d'emploi décrites ci-dessus ;
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes sont prévues au budget, chapitre 012.

✚ Protection Sociale Complémentaire (PSC) - mandat au Centre de Gestion de l'Oise : à l'unanimité :

- **PREND ACTE** des nouvelles dispositions en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux qui entreront en vigueur en 2025 et 2026, conformément à la notice annexée à la délibération ;
- **DONNE MANDAT** au CDG60 pour le lancement de deux appels publics à concurrence visant à conclure :
 - Une convention de participation et son contrat collectif d'assurance pour le risque prévoyance auprès d'un organisme d'assurance,
 - Ainsi qu'une convention de participation et son contrat collectif d'assurance pour le risque santé auprès d'un organisme d'assurance.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à compléter et à transmettre au CDG60 le questionnaire décrivant les caractéristiques de la population à assurer.

✚ Protection Sociale Complémentaire (PSC) : prévoyance - maintien de salaire : à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du choix des agents concernés par le contrat groupe visant à migrer leur adhésion au contrat groupe vers le contrat individuel labellisé MOAT n°1343K ;
- **DECIDE** de retenir la procédure dite de labellisation ;
- **DECIDE** de participer à compter du 1^{er} avril 2022 à la prévoyance et maintien de salaire souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents à hauteur de 25% de la cotisation ;
- **PRECISE** que l'agent devra fournir une attestation de labellisation de son contrat prévoyance – maintien de salaire et un échéancier à jour ;
- **PRECISE** que la participation sera versée directement à l'agent, mensuellement, sur son bulletin de paie ;
- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget de l'exercice courant, chapitre 012.

✚ **Approbation du principe de la Délégation du Service Public de l'assainissement collectif : à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le principe de l'exploitation du service public de l'Assainissement Collectif dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 7 ans, soit jusqu'au 31/12/2029 ;
- **APPROUVE** le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport de présentation annexé à la délibération, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement au Président d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à lancer la procédure de mise en concurrence du contrat de délégation de service public, à prendre toutes les mesures nécessaires et à accomplir tous les actes préparatoires à la passation dudit contrat.

✚ **Modification du règlement de PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) : à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la modification du règlement de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) joint en annexe à la délibération ;
- **DIT** que ce règlement est applicable à compter de la date de rendu exécutoire de la délibération.

Départ de Mme Christine MARIENVAL

✚ **Création d'un syndicat mixte fermé de rattachement à l'OPH Oise Habitat - Adhésion de la Communauté de communes Thelloise au syndicat – approbation des statuts liés : à l'unanimité :**

- **SE PRONONCE** en faveur de la création d'un syndicat mixte fermé, ayant pour objet le rattachement de l'OPH OISE HABITAT ;
- **SE PRONONCE** en faveur de l'adhésion de la Communauté de communes Thelloise à ce syndicat ;
- **APPROUVE**, dans ce cadre, le projet de statuts et de règlement intérieur du futur syndicat mixte fermé ;
- **DESIGNE** pour siéger au Comité syndical de ce syndicat, 4 représentants titulaires et 4 suppléants comme suit :

Titulaire	Mme FRAYER	Mme SERRA	M DUMORTIER	M GUERINET
Suppléant	M LAMOUREUX	Mme BILL	M LAFOREST	Mme GAUVIN

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

✚ Note informative sur le Plan Climat Air et Energie Territorial (PCAET) :

Point d'information ne donnant pas lieu à délibération.

✚ Etat d'avancée des travaux sur le SCOT :

Point d'information ne donnant pas lieu à délibération.

✚ Cession de terrain – Parcelles X352-X354 – Neuilly en Thelle - Lots 1 et 3 : à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe de la vente à Madame et Monsieur Gonçalves des lots n°1 et n°3 appartenant au lotissement d'activité situé sur les parcelles X352-X354, à l'angle de l'Avenue de l'Europe et de la Route d'Ercuis à Neuilly-en-Thelle d'une superficie de 3 160 m² (lot 1) et de 3 010 m² (lot 3) soit une superficie de 6 170 m² au prix total TTC de :
 - 211 709,27 € correspondant à 185 100 € HT (prix de vente HT) + 26 609,27 € (Montant de la TVA sur marge) ;
- **CONFIE** à Maître Picard-Garson, notaire à Neuilly-en-Thelle, la rédaction de la promesse et de l'acte de vente (les acquéreurs quant à eux, souhaitant être assistés de leurs propres notaires Maître Babu et Maître Vion-Dury, notaires à Beaumont-sur-Oise), étant précisé que les honoraires et frais inhérents à cette vente seront supportés par l'acheteur ;
- **AUTORISE** Madame et Monsieur Gonçalves à prendre possession de cette emprise foncière de manière anticipée ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant, à prendre toutes mesures et à signer tous les documents et actes nécessaires à la réalisation de cette vente.

✚ Elaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et auprès du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) : à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter la subvention auprès de la préfecture de l'Oise (sous-Préfecture de Senlis) au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) de l'année 2022 selon le plan de financement ci-annexé et à engager toutes les démarches qui s'y rapportent ;

Soit une subvention globale escomptée de **SEIZE MILLE SIX-CENT SOIXANTE-SIX euros et SOIXANTE-SEPT centimes (16 666,67 €)** sur une dépense subventionnable **TRENTE-TROIS MILLE TROIS-CENT-TRENTE-TROIS euros et TRENTE-QUATRE centimes hors taxe (33 333,34 € HT)**.

- **S'ENGAGE** à financer la part non subventionnée (tant par l'Etat que par le SMTCO) et à prendre en charge le cas échéant, la différence entre le montant sollicité et le montant réellement attribué ;
- **DIT** que les crédits relatifs à l'engagement de l'opération sont prévus au budget primitif de l'exercice 2022 de la Communauté de communes.

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter la subvention auprès du SMTCO pour l'année 2022 au titre « **des études et projets de dessertes** » selon le plan de financement prévisionnel et à engager toutes les démarches qui s'y rapportent ;

Soit une subvention globale escomptée de SIX-MILLE SIX-CENT SOIXANTE-SIX euros et SOIXANTE-SEPT centimes (6 666,67 €).

- **S'ENGAGE** à financer la part non subventionnée (tant par l'Etat que par le SMTCO) et à prendre en charge le cas échéant, la différence entre le montant sollicité et le montant réellement attribué ;
- **DIT** que les crédits relatifs à l'engagement de l'opération sont prévus au budget primitif de l'exercice 2022 de la Communauté de communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Neuilly-en-Thelle, le 29 mars 2022



Le Président

Pierre DESLIENS
Pierre DESLIENS

Affiché le 29 mars 2022